

*Dans un contexte pourtant devenu difficile, la résistance et la détermination des salariés des établissements du secteur médico social depuis 2005, font obstacles aux projets patronaux de casse de la principale convention collective du secteur...*

# CCNT 66 : Elle est à nous !



Les syndicats patronaux ne désarment pas. Ils le disent, l'écrivent et ils restent maîtres du cadre de la négociation comme de son contenu. Face à cela, les salariés organisés en collectifs syndiqués non syndiqués ou dans le cadre d'intersyndicales locales sont toujours aussi mobilisés et déterminés à faire entendre une autre voix qui exige en préalable le retrait du projet patronal, l'ouverture avec tous les acteurs de la mobilisation, de véritables négociations.

Des plateformes revendicatives voient le jour, émanant des collectifs de salariés ou d'organisations syndicales. Il est temps maintenant de s'unir autour de revendications communes, qui doivent toutes avoir le même but : *améliorer les conditions de travail et de rémunération des salariés des établissements, défendre les métiers et les qualifications, améliorer les prises en charges médico sociales.*

## Imposer les revendications des salariés !

La convention collective appartient à tous les salariés de la CC 66. Les salariés s'ils s'engagent sur une mobilisation de longue haleine, doivent pouvoir le faire sur des mots d'ordres clairs, de véritables propositions d'améliorations de la CC 66 qui fassent consensus. La Fédération Sud Santé Sociaux fera des propositions dans ce sens.

Mais pour imposer à la table des négociations une plateforme revendicative commune, il faut un véritable rapport de force. Dans les semaines et les mois à venir il faudra passer à la vitesse supérieure.

*La Fédération Sud Santé Sociaux propose que le mardi 19 mai 2009 dans l'unité, les salariés de la CC 66 organisent une grande journée de mobilisation et de grève, pour la défense de la convention collective, la défense du travail social et pour un service public médico social de qualité.*

## Pour une convergence des luttes !

Les 240 000 salariés de la CC 66 ne pourront seuls, faire reculer le gouvernement et les patrons du secteur sanitaire et social. La lutte pour le retrait de la loi HPST (loi Bachelot) et le retrait des projets de « casses » des conventions collectives doit rassembler tous les salariés du sanitaire et du social. C'est l'ouverture à la marchandisation du sanitaire et du social, la mise en concurrence entre des opérateurs privés en quête de profits et le secteur associatif et public qui vont se jouer dans les semaines à venir.

Le toilettage et la refonte des conventions collectives du secteur sanitaire et social (CC 51 et CC 66), s'inscrivent dans cet objectif. Pour la Fegapei, le SNASEA et le SOP, il faut réduire le coût du travail et se préparer à la concurrence...

## Le 29 avril, dans l'action !

À l'occasion de la prochaine CNP (commission paritaire) Mercredi 29 avril, SUD Santé Sociaux appelle les salariés de la CC 66 à la mobilisation, en multipliant les Assemblées générales, les débrayages, les grèves et toutes les actions que les salariés jugeront utiles.

**Dés maintenant dans les établissements, les collectifs, les intersyndicales, la perspective d'une journée de grève avec manifestation nationale à Paris le 19 mai doit être posée :**

**Pour le retrait du projet patronal,  
Une revalorisation générale des salaires,**

**La défense des métiers et des qualifications,**

**Un service médico social public de qualité.**

Union syndicale  
**Solidaires**  
Sud Santé Sociaux  
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"  
70 rue Philippe de Girard 75018 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet : [www.sud-sante.org](http://www.sud-sante.org)